

Pourquoi regrouper des communes dans une communauté d'agglomération ?

Dans ces séances, il s'agit d'amener les élèves à comprendre comment gérer un territoire qui s'étend des Préalpes au littoral méditerranéen.

Niveau

Cycle 3

Domaines du socle / Disciplines

Socle commun

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer	Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Participer à des échanges dans des situations diversifiées. Utiliser différents modes de représentation formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte). Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre	Garder une trace écrite ou numérique des recherches. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen	Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique. Nommer, localiser et caractériser des espaces. Situier des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. S'approprier et utiliser un lexique géographique approprié.
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine	Cm1 : des enjeux liés au développement durable des territoires. Cm2 : explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au <input type="checkbox"/> mieux habiter <input type="checkbox"/> .

Disciplines

Géographie, EMC

Objectifs

- Permettre aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale
 - S'exercer au raisonnement géographique
 - S'intéresser à « l'habiter » : observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles
 - Étudier des modes d'habiter : à partir de cas très concrets, comprendre comment sont organisées les relations dynamiques entre individus, sociétés et territoires
 - Sensibiliser à la prospective territoriale (s'engager dans un rapport avec le futur)
-

Mots-clés

Diversité, solidarité, complémentarité, intérêt communautaire, cohésion, unité, territoire, communauté, communauté d'agglomération

Organisation de la classe

Différents regroupements possibles au cours de la séquence : classe entière, binômes, groupes, individuel.

Matériel

Dictionnaire

Éventuellement tablettes ou ordinateurs avec moteur de recherche ([Vikidia](#), [Qwant](#))

Mise en œuvre

Étape 1 Découverte

Problématique : pourquoi regrouper des communes dans une communauté d'agglomération ?

Objectifs :

- Faire émerger le rapport concentration sur le littoral et faible densité dans l'arrière-pays.
- S'approprier un vocabulaire spécifique.

Tri/classement des communes

Consigne : voici un tableau des 24 communes de la CASA. Comment pourrait-on les trier ? Répartir les élèves en 4 ou 5 groupes. Leur fournir une feuille A3 pour présenter leur réponse, ou un document sur tablette (par exemple avec [Pages](#) qui permet une mise en page rapide, un travail collaboratif et une projection), ou un document Word sur ordinateur ou un [padlet](#) en ligne (mur collaboratif qui permet de récupérer l'ensemble des productions et de les partager ensuite).

Pour aider les groupes qui ont du mal à démarrer, revenir à la carte de la CASA sur le panneau « Du nord au

sud » et demander : « sur une carte, où se situent-elles ? » (au nord/au sud).

Tableau ressource

Nom	Superficie (km²)	Population (2014)	Densité (hab./km²)
Antibes	26,48	75 731	2 860
Le Bar-sur-Loup	14,47	2 998	207
Bézaudun-les-Alpes	21,44	245	11
Biot	15,54	9 976	642
Bouyon	12,29	489	40
Caussols	27,39	247	9
Châteauneuf	8,95	3 188	356
Cipières	38,15	382	10
La Colle-sur-Loup	9,82	7 932	808
Conségudes	12,47	101	8,1
Courmes	15,71	124	7,9
Coursegoules	40,98	517	13
Les Ferres	13,70	103	7,5
Gourdon	22,53	404	18
Gréolières	52,67	607	12
Opio	9,47	2 204	233
Roquefort-les-Pins	21,53	6 553	304
La Roque-en-Provence	23,98	79	3,3
Le Rouret	7,10	3 996	563
Saint-Paul de Vence	7,26	3 477	479
Tourrettes-sur-Loup	29,28	3 992	136
Valbonne	18,97	13 190	695
Vallauris	13,04	26 302	2 017
Villeneuve-Loubet	19,60	13 808	704

Mise en commun (collective)

Chaque groupe a un rapporteur qui donne sa proposition de classement (tri possible par densité, par taille de population, par superficie, nord/sud).

Débat

Après cette activité de tri, d'après vous, ces communes ont-elles les mêmes besoins : pour la collecte des déchets, pour les structures sportives, pour les moyens de transports... ? Ont-elles les mêmes ressources (financières notamment) ? Quels avantages peut-on retirer si on les réunit ? Lister les réponses et les afficher. Pourquoi les regrouper ?

Définitions et jeu de memory

Consigne : chaque groupe cherche une définition des mots présents dans l'affiche de l'exposition (2 ou 3 mots par groupe selon le nombre de groupes) : « diversité, solidarité, complémentarité, intérêt communautaire, cohésion, unité, territoire, communauté, communauté d'agglomération ».

Nous créerons ensuite un jeu de memory mot-définition : soit un memory sur papier soit un memory en ligne sur [Learning Apps](#) (exerciseur, liens vers des tutoriels dans la partie Ressources de la fiche).

Ce jeu sera ensuite utilisé à différents moments de classe afin de poursuivre l'appropriation de ce vocabulaire (ateliers, temps de médiation...).

Apports de contenus pour l'enseignant

Communauté d'agglomération

En France, une **communauté d'agglomération** est un **EPCI** (établissement public de coopération intercommunale) qui, à la date de sa création, regroupe plusieurs **communes** formant un ensemble de **plus de 50 000 habitants** d'un seul tenant et sans enclave. Elle doit, en outre, être constituée autour d'une ou plusieurs communes ayant plus de 15 000 habitants.

Les communautés d'agglomération, qui disposent d'une **fiscalité propre**, ont été créées par la loi du 12 juillet 1999, dite « **loi Chevènement** », relative au renforcement et à la simplification de la **coopération intercommunale**. Elles ont remplacé les anciennes **communautés** de villes.

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des **collectivités territoriales** prévoit qu'à partir de 2014, les conseillers communautaires des communes de plus de 3 500 habitants seront élus au **suffrage universel direct**, dans le cadre des **élections** municipales. Les représentants des communes de plus petite taille resteront élus par les **conseils municipaux**.

Par la **population** ainsi que par le degré de coopération, la communauté d'agglomération se situe à un niveau intermédiaire entre la **communauté de communes** et la **communauté urbaine**

L'objet d'une Communauté d'Agglomération est de créer un espace de **solidarité** pour favoriser l'élaboration et la conduite de **projets communs** dans des domaines tels que le développement local, l'urbanisme, le logement et la politique de la ville...

Les compétences suivantes s'imposent aux communautés d'agglomération :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- équilibre social de l'habitat,
- politique de la ville,
- transport urbain.

Compétences

Elles doivent par ailleurs exercer au moins trois des six compétences suivantes :

- création ou aménagement d'entretien de voirie,
- assainissement,
- eau potable,
- protection et mise en valeur de l'environnement
- action sociale d'intérêt communautaire,
- équipements culturels et sportifs.

Elles peuvent se donner compétence en matière de droit de préemption urbain ou recevoir **délégation** du **département** pour exercer des fonctions d'aide sociale.

Source : www.toupie.org/Dictionnaire/Communaute_agglomeration.htm

Étape 2 Appropriation

Objectifs :

- S'exercer au raisonnement géographique.
- Sensibiliser à la prospective territoriale.

Rappel de la séance précédente.

Présenter le [plan du réseau Envibus](#) : faire prendre conscience aux élèves qu'il couvre le territoire et que les petites communes bénéficient du même service que les villes. Faire la même chose avec la [carte de collecte des déchets](#) par exemple, ou la [répartition des médiathèques](#).

Distribuer la carte de la CASA au format A3 :



Les 24 communes de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis.

Source : www.sophia-antipolis.org

Variante 1

Demander aux élèves d'imaginer le plan des transports du futur, celui de la collecte des déchets, celui de la culture (soit en individuel, soit en binômes, soit en groupes).

Attention à la légende de la carte qui devra expliquer ce que nos futurs citoyens ont imaginé.

Exemple : une implantation par commune d'un aéroport pour bus volant, puis réseau de petits bus électriques qui desserviraient la commune selon un plan en étoile. En plus de la carte, laisser la possibilité de dessiner le système ou objet proposé.

Variante 2

Demander aux élèves d'imaginer ce que les petites communes peuvent proposer aux plus grandes, ou ce que les communes du nord peuvent offrir à celles du sud. Exemples : des récoltes, du sport (ski, mer...).

Variante 3

Faire la variante 2 puis, dans une troisième séance, faire la variante 1.

Prolongements possibles

Traitement de données mathématiques : créer un tableau excel de classement des données puis les exposer sous forme de graphique (circulaire, diagramme).

Ressources

Ressources de la CASA

[Carte interactive des communes de la CASA](#)

[Site de la CASA : rubrique Aménagement](#)

[Envibus](#), réseau de transports en commun de la CASA

[Plan des déplacements urbains de la CASA](#)

Livres et documents

[Le patrimoine remarquable de la communauté d'agglomération](#) : une étude très complète sur le patrimoine dans la CASA

Sites web

Tutoriels pour l'utilisation de Learning Apps :

- www2.ac-poitiers.fr/matrice/IMG/pdf/tutoriellearningapps-3.pdf
- www.youtube.com/watch?v=KkX0iPIRLAg

Lieux

[Les déchetteries de la CASA](#) : Antibes, La Colle-sur-Loup, Valbonne, Vallauris, Capières, Bézaudun-les-Alpes,

Roquefort-Les-Pins.

[La télépépinière Starteo](#) à Châteauneuf.

[Le pôle d'échanges d'Antibes.](#)

Autrice de la fiche pédagogique : Bérengère Top